PRIVATISATION D'ADP CONTESTÉE: LE GOUVERNEMENT DÉFEND SON PROJET

Le 13/03/2019 à 18:29

Face à des parlementaires hostiles, Édouard Philippe et Bruno Le Maire ont à nouveau, ce mercredi, tenté de défendre leur projet de privatisation d'Aéroports de Paris Le Premier ministre a souligné que l'Etat n'était pas le meilleur actionnaire et le ministre de l'Économie que la puissance publique gardera le dernier mot sur les tarifs.

Publicité

C’est la principale pierre d'achoppement de la loi Pacte sur les entreprises. Le gouvernement est de nouveau monté au créneau ce mercredi pour défendre la **privatisation d’Aéroports de Paris**, assurant avoir posé des garde-fous pour encadrer la vente, l'exploitation et la gestion des missions régaliennes. A nouveau, en discussion à l’Assemblée nationale, cette mesure provoque depuis des mois la gronde des oppositions de tous bords.

Pour justifier le projet du gouvernement de céder toute ou une partie de sa participation de 50,6% dans l’entreprise en charge des aéroports de Roissy et Orly, Edouard Philippe a laissé entendre devant les députés que l'État n'était pas le meilleur actionnaire possible. Le chef du gouvernement a défendu le choix d'une concession de 70 ans et d'une vente de parts de l'État afin de libérer des fonds "utiles" pour abonder le Fonds d'innovation de rupture que veut créer l'exécutif.

Publicité

"La façon dont fonctionne aujourd'hui Aéroports de Paris est largement perfectible, je crois que vous le savez, je crois que tout le monde le sait", a affirmé le chef du gouvernement dans l'hémicycle, qui répondait à la cheffe de file des députés socialistes, Valérie Rabault, opposée à la privatisation.

S'il a assuré "n'attaque(r) personne en disant cela", "la qualité de service, le montant des investissements, la façon dont nous organisons le hub et la coopération avec un certain nombre de grandes compagnies, y compris la compagnie nationale (Air France) ne sont pas aujourd'hui satisfaisants", a encore jugé Edouard Philippe, malgré l'amélioration des résultats d'ADP ces dernières années.

Les activités d'ADP "resteront sous le contrôle de l'État"

"Toutes les activités qui sont aujourd'hui sous le contrôle de l'État et qui relèvent de la puissance publique resteront après cette opération sous le contrôle de l'État et de la puissance publique. Le contrôle des frontières, le contrôle des biens, le contrôle des personnes, c'est l'État et cela restera l'État français qui les contrôlera", a pour sa part indiqué Bruno Le Maire. Soulignant avoir "tiré les leçons" de la privatisation des autoroutes, le ministre de l'Économie a tenté de rassurer les députés en affirmant que l'État "gardera le dernier mot" sur les tarifs aéroportuaires qui seront négociés "tous les cinq ans".

Et d'ajouter: "Des garanties sont apportées également sur la gestion des infrastructures, sur les investissements qui figurent dans une cahier des charges. Si ce cahier des charges n'est pas respecté par le concessionnaire, l'État aura le droit d'imposer des sanctions à ce concessionnaire à hauteur de 2% du chiffre d'affaires d'aéroports de Paris", a encore précisé Bruno Le Maire.

Pour les oppositions de droite et de gauche, qui défendront jeudi des amendements de suppression des articles sur les privatisations, la vente d'ADP représente "un choix stupide", "une vision court-termiste" et "un projet dogmatique et déraisonnable économiquement". 250 élus socialistes (députés, sénateurs, maires...) ont "solennellement" appelé dimanche la majorité à renoncer à son projet ou, à défaut, à le soumettre au grand débat national.

"Nous ne vendons pas les bijoux de famille"

Accusant l'État de vouloir "tuer la poule aux oeufs d'or", à l'image de la privatisation des autoroutes [illegible] source de profits pour des multinationales [illegible]

; Privatisation d'ADP contestée: le gouvernem… V Partager X Partager b

pointent les bons résultats d'ADP qui "a généré 175 millions d'euros de dividendes" pouvant "financer l'innovation". L'entreprise, qui gère directement ou indirectement 26 aéroports dans le monde, a notamment annoncé le mois dernier une hausse de 6,9% de son bénéfice net en 2018, à 610 millions d'euros, pour un chiffre d'affaires de près de 4,5 milliards d'euros.

"Les rendements des actions d'Aéroports de Paris augmentent, c'est vrai, mais vous savez comme moi que le rendement d'une action n'est jamais garanti et vous savez comme moi que ce qui peut monter pendant quelques années, peut, je ne le souhaite pas, le cas échéant diminuer ensuite à la suite d'un risque ou d'une mauvaise gestion", a plaidé Édouard Philippe mercredi.

> La privatisation d'ADP comme celle de la Française des jeux, toutes deux prévues par la loi Pacte, doivent servir à alimenter un fonds pour les nouvelles technologies. "Nous ne vendons pas les bijoux de famille, nous finançons les futurs joyaux de la couronne", a lancé Bruno Le Maire la semaine dernière en commission, après avoir rappelé que "la priorité du gouvernement n'est pas de toucher des dividendes mais d'investir dans l'avenir".

Le Maire prêt à "renforcer les protections"

Dans le détail, le projet de loi entend supprimer l'obligation pour l'État de détenir la majorité du capital d'ADP (actuellement 50,63%, pour un montant évalué à 9,5 milliards d'euros) ouvrant ainsi la voie à sa privatisation. Si les conditions de cession -totale ou partielle- ne sont pas encore connues, la majorité assure qu'"elles seront transparentes".

Bruno Le Maire s'est d'ailleurs dit prêt à "renforc(er) encore les protections". L'État ne cédera pas de parts "à un autre État", a-t-il assuré, alors que Valérie Rabault (PS) a rappelé mercredi le "fiasco" de la cession à des actionnaires chinois de l'aéroport de Toulouse.

; Privatisation d'ADP contestée: le gouvernem… V Partager X Partager b

Sept départements d'Ile-de-France veulent postuler pour entrer au capital à hauteur de 29,9%, au côté de la société d'investissement Ardian. Le gouvernement a fait de cette privatisation un symbole du rôle stratégique qu'il entend faire jouer à l'Etat. "On n'est pas là pour gérer des boutiques, des hôtels ou des parkings", assènent depuis des semaines gouvernement et majorité.

Paul Louis avec AFP

LES PLUS LUS

1 "Je ne sais pas quand il sera libéré": en Israël, l'interminable attente des familles des otages

2 Arnaque au faux Brad Pitt: la fille d'Anne estime que sa mère "ne mérite pas toute cette haine"

3 Ingrédients, rayons... Comment identifier les aliments ultratransformés au supermarché?

4 "Une seule vidéo, c'est un mois de préparation": face aux charlatans, des médecins se lancent dans la création de contenus

5 **"Je suis juste content, quoi": la réaction mesurée de Monfils malgré son exploit retentissant contre Fritz à l'Open d'Australie**

¡ECONOMIE¡ENTREPRISES¡SERVICES

BFM BUSINESS

V 𝕏 d p U r q

BFM BUSINESS

Nos dossiers
Événements
Partenaires
Jeux-concours
Programme TV Radio
Fréquences & Canaux TV
Archives
Applications mobiles
Plan du site

NOS SERVICES

Comparateur
Meilleur Rasoir électrique homme
Meilleur Aspirateur
Meilleure Alarme maison
Meilleur Fauteuil gamer
Comparatif Déshumidificateur
Comparateur assurance
Shopping
Immobilier neuf
Portage Salarial
Règlements

EN SAVOIR PLUS

Nous contacter
Recrutement
Données personnelles
Paramétrage des cookies
CGU
Devenir Annonceur
Mentions légales
Politique Cookie
Gérer Utiq
Charte de déontologie

; Privatisation d'ADP contestée: le gouvernem…

V Partager 𝕏 Partager b

LES SITES DU GROUPE

- BFMTV
- BFM Business
- RMC
- RMC Sport
- RMC BFM PLAY
- RMC Découverte
- RMC Conso
- RMC Story
- BFM Crypto
- BFM Patrimoine
- BFM Immo
- Verif
- BFM Bourse
- Zone Turf
- Association RMC / BFM
- Tech&Co
- BFM Locales

© Copyright 2006-2025 BFMTV.com. Tous droits réservés. Site édité par NextInteractive